



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 mars 2023

Promouvoir conjointement la souveraineté alimentaire et l'indépendance énergétique : la FNSEA et le SER s'engagent !

Les enjeux liés au défi climatique nous imposent de renforcer les interactions entre le secteur de l'agriculture et celui de l'énergie. Les débats récents qui ont eu lieu lors de l'examen de la loi sur l'accélération des énergies renouvelables ont montré qu'un dialogue renforcé doit être mis en place afin de concilier les enjeux de souveraineté alimentaire et d'indépendance énergétique, et de collectivement faire preuve d'ambition et de responsabilité. En signant ce protocole d'accord pour le développement d'actions communes, le secteur agricole et celui des énergies renouvelables décident de s'engager en ce sens.

Dans son rapport d'orientation « Faire du défi climatique une opportunité pour l'agriculture », la FNSEA rappelait en 2020 que la contribution de l'agriculture à la production d'énergies renouvelables en France était déjà de 20% et que le secteur pourrait, selon l'ADEME, doubler sa production d'énergies renouvelables en 2030 et la tripler d'ici 2050.

Dans son Livre blanc publié en octobre 2021, le SER appelait au renforcement des synergies entre les acteurs des énergies renouvelables et de l'agriculture car ces deux secteurs peuvent se renforcer mutuellement. Le changement climatique, qui impacte déjà les milieux et les activités agricoles comme la viticulture par exemple, pousse à l'émergence de nouvelles solutions, à l'image de l'agrivoltaïsme qui permet de protéger les cultures des fortes chaleurs comme des vagues de froid tout en produisant de l'énergie renouvelable. La production de biocarburants, d'énergie solaire intégrée aux activités des exploitations agricoles, ou encore la méthanisation, sont autant de manières de renforcer la souveraineté alimentaire de la France, en participant au maintien d'une agriculture performante et vertueuse, pourvoyeuse d'emplois non délocalisables dans les territoires.

Partant de ces constats partagés, la FNSEA et le SER s'engagent aujourd'hui via un protocole d'accord à partager une vision commune fondée à la fois sur l'exigence absolue de mener la lutte pour le climat en préservant les terres agricoles, la production et les activités économiques de la filière agricole et la nécessité impérieuse de développer les énergies renouvelables pour lutter contre

La mise en place d'un tel espace de discussion facilitera un dialogue régulier entre le monde agricole et celui des énergies renouvelables.

« Ce protocole d'accord met en lumière la nécessité de faciliter et de renforcer des canaux de discussions apaisés entre les acteurs des renouvelables et les agriculteurs dans un contexte énergétique et social difficile. A la veille d'un débat structurant pour l'avenir énergétique de la France, il me semble indispensable de mettre en lumière les liens très forts qui existent entre production d'énergie renouvelable dans les territoires et sauvegarde de la sécurité alimentaire de notre pays. De premières discussions conjointes pourront être lancées en priorité sur l'agrivoltaïsme, les biocarburants et les gaz renouvelables », indique Jules NYSSEN, Président du Syndicat des énergies renouvelables (SER).

« Face au double défi de la transition énergétique et du dérèglement climatique qui affecte particulièrement le monde rural, les agriculteurs participent à l'effort de décarbonation et s'engagent depuis des années en faveur de la production d'énergies renouvelables. Leur développement doit s'accélérer dans les années à venir, c'est une opportunité pour le monde agricole. Ce protocole d'accord permettra de renforcer le dialogue entre la profession agricole et les acteurs de l'énergie, notamment pour contribuer à une juste conciliation entre la production d'énergie et l'indispensable préservation de notre souveraineté alimentaire », explique Christiane LAMBERT, Présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA).

À propos de la FNSEA

Fondée en 1946, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA), premier syndicat agricole français, rassemble l'ensemble des productions de toutes les régions. Avec 31 associations spécialisées (céréales, lait, viandes, fruits et légumes, etc.) et plus de 212 000 adhérents, elle se bat pour accompagner les paysans Français dans leurs projets et trouver des solutions à leurs difficultés quelle que soit la taille de leur exploitation, leur mode de production, leurs signes de qualité ou circuits de commercialisation (circuits courts, restauration, exportation...).

Contact presse FNSEA - Sabri Derradji - sabri.derradji@reseaufnsea.fr - 06 21 16 80 84

À propos du SER

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe 480 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnel qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse SER - Violaine Hacke - service presse ser@enr.fr - 06 28 47 53 55

Suivre le SER sur <u>www.enr.fr</u> <u>www.enr.fr</u> <u>syndicat des énergies renouvelables</u>